

<http://www.snetap-fsu.fr/Affiliation-de-la-FSU-a-la-CES.html>



# Affiliation de la FSU à la CES

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : jeudi 19 mai 2011

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Le Snetap ouvre le débat et consulte ses adhérents

Depuis le congrès de Marseille, en 2007, la question de l'affiliation à la confédération européenne des syndicats est posée au sein de la [FSU](#).

Le congrès de Lille a fixé un délai, jusqu'à la fin 2010, pour mener cette consultation dans les différents syndicats.

L'actualité sociale de l'automne a retardé les échéances, mais l'heure est maintenant venue.

Chaque adhérent est invité à s'informer, et à s'exprimer par son vote, jusqu'au 7 janvier 2011.

## Éléments d'information

- le texte du Bureau Délibératif Fédéral National : [la FSU doit-elle demander son affiliation à la CES ?](#) ;
- le site de la [Confédération Européenne des Syndicats](#).

## Tribune de discussion

Le Snetap a invité les membres du Conseil Syndical National à éclairer le débat de leur contribution.

Dans l'ordre alphabétique du nom des participants à cette tribune, voici les contribution :

- du Bureau Régional d'Auvergne : [La FSU ne doit pas adhérer à la CES](#),
- du Collectif des Retraités : [Renforcer le courant changement](#),
- de Marcel Debelley : [Pas d'illusions sur la CES](#),
- de Gérard Pigois et Serge Pagnier : [La FSU à la CES ?](#),
- de Rémi Philton, Arno Leroux et Étienne Bergès : [La CES c'est non !](#),
- de Joël Pitt : [Qu'avons-nous à gagner d'une adhésion de la FSU à la CES ?](#).

## Modalité du vote

- **si vous êtes en activité**

Le matériel de vote vous sera remis par votre secrétaire de section.

- cochez sur le bulletin de vote la case de votre choix,
- glissez ce bulletin de vote dans l'enveloppe sans inscription, ne la closez pas,
- glissez cette enveloppe anonyme dans l'enveloppe comportant des inscriptions, à clore,
- remplissez complètement les rubriques figurant sur l'enveloppe,
- remettez-la à votre secrétaire de section, pour un envoi au plus tard le vendredi 7 janvier 2011.
- **si vous êtes retraité ou en activité mais isolé**

Le matériel de vote vous est envoyé directement à votre adresse par la permanence.

Procédez comme indiqué ci-dessus, sauf pour la dernière étape.

- mettez l'enveloppe à votre nom dans une troisième enveloppe, et adressez-la à la permanence nationale :

Snetap-FSU  
Commission de contrôle  
Vote adhésion de la FSU à la CSE  
251 rue de Vaugirard  
75732 PARIS CEDEX 15

Aucun vote par courrier électronique, fax, sms ou pigeon voyageur ne sera pris en compte.

## Dépouillement

Le dépouillement sera effectué par la Commission de Contrôle les 11 et 12 janvier 2011.

Aucun dépouillement partiel ne devra avoir lieu dans les sections.

Elle communiquera les résultats au [CSN](#), qui se réunit les 12 et 13 janvier, et qui mandatera alors les représentants du Snetap au Conseil Délibératif Fédéral National pour s'y exprimer au nom des adhérents du Snetap lors de sa réunion de janvier 2011.

## Résultats du vote

Les adhérents du Snetap se sont prononcés.

Consultez les [résultats du vote](#)